

Procès-verbal du conseil d'école
(en attente d'approbation par le conseil suivant)

ECOLE : Auguste RENOIR , MARRAKECH

Date de la réunion : 07.11.2019

Excusés : Monsieur Michel HOUDU : Conseiller Culturel Adjoint
Monsieur Georges ALZINA, I.E.N de la zone Maroc en résidence au Maroc
Monsieur Serge FAURE, Proviseur du lycée Victor Hugo

Invités : Monsieur Philippe CASENAVE, Consul Général de France à Marrakech

Présents : Monsieur Philippe BRUNEL, Directeur des Affaires Financières
Monsieur Lilian FILIPOZZI, Proviseur-adjoint du lycée Victor Hugo

Membres de l'équipe enseignante Ecole Renoir :

Professeurs de langue arabe Madame Souad KAZOUINI, Monsieur Khalid EL ACHAATI, Monsieur Hicham HADANA,

Professeurs des écoles Mesdames Gaëlle AZNHAOURI, Fatiha FAOURI, Valérie SORBIER, Juliette MELINETTE, Valérie POIRETTE, Marine PAILLE, Marie Line JAY, Nathalie COULOUBALY, Stéphanie REVOLE, Houria ALLAOUA, Lucie ROULIERE
Monsieur Jérôme TASCHE, Thomas BAYLE

Membres de l'Administration :

Madame Amélie LIBRE, Directrice de l'école Auguste Renoir
Madame Dominique ARNAUD, Secrétaire
Madame Nathalie BOUSSETA, ASEM

Représentants de Parents d'élèves :

UCPE : Mesdames BOULOUART Ghizlane, HAMDOUN Loubna, BENOUHOU
Milouda, SOUSA Rosa-Aline, CARTIER Isabelle, EL ACHIR Sfiya, PETERS
Peggy, KOUBBA Hanane

APEMA : Mesdames DARAI Anouk, EDDNADNI Sarah, WIBEL Khadija, AITLCAID
Afaf et monsieur OUZZANI Youssef

Convergence et progrès : Mesdames KAÏM Malika, BOUIRANE BENNANI Fatima EZZAHRA

Le conseil d'école commence à 17h35 par un mot d'accueil de Madame LIBRE, Directrice de l'école Renoir, aux personnes présentes. Elle félicite les parents nouvellement élus, remercie monsieur le Consul de France de sa présence et excuse messieurs HOUDU, ALZINA ET FAURE.

Rappel de l'ordre du jour :

- | | |
|--|--|
| 1- Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école | 5- Travaux, sécurité |
| 2- Approbation du compte rendu du 3ème conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019 | 6- Projet d'école et actions pédagogiques prévues |
| 3- Bilan de la rentrée 2019 | 7- Coopérative scolaire, ACSM |
| 4- Règlement intérieur | 8- USEP |
| | 9- Questions des représentants de parents d'élèves |

1- Résultats des élections, rôle et attributions du conseil d'école.

Cette année trois listes se sont présentées :

- Une liste UCPE conduite par Mme BOULOUART
- Une liste APEMA conduite par Mme DARAI
- Une liste Convergence et progrès conduite par Mme KAIM

Procès-verbal :

- Nombre d'électeurs: 1305
- Nombre de votants: 380 soit 29.12%
- Nombre de bulletins blancs ou nuls: 4
- UCPE : 195 suffrages obtenus, soit 8 sièges
- APEMA :132 suffrages obtenus, soit 5 sièges
- Liste de Mme KAIM : 49 suffrages obtenus, soit 2 sièges

Les représentants de parents d'élèves élus sont:

	Titulaires	Suppléants
UCPE	Mme Ghizlane BOULOUART	Mme Loubna KHALDOUN
	Mme Sfiya EL ACHIR	Mme Bouchra RHALAM
	Mme Loubna HAMDOUN	Mme Hanane KOUBBA
	Mme Milouda BENOUBOUD	Mme Majida MAHE
	Mme Rosa-Aline SOUSA	Mme Ilham NOUIHI
	Mme Isabelle CARTIER	Mme Inass LAOUAD
	Mme Peggy PETERS	Mme Nadia KHETTOUCH
	Mme Btissam ROUKHAMI	Mme Samira GERVEREAU
APEMA	Mme Anouk DARAI	Mme Linda NASRI
	Mme Juliette RAHMOUNI	Mme Halima TADLAOUI
	Mme Afaf AITLCAID	Mme Louisa JAF JAF
	Mme Sarah EDDNADNI	Mme Malika EL YOUSOUFI
	Mme Khadija WIBEL	Mme Faïza MEZZIANE
Convergence et progrès	Mme Malika KAÏM	Mme Najwa BROUZ
	Mme Fatima Ezzahra BOUIRANE BENNANI	Mme Houda BENKHALED

Composition du conseil d'école:

Le Conseil d'Ecole est présidé par la Directrice d'école.

Sont membres de droit :

Siégeant avec droit de vote:

- la directrice d'école.
- quinze enseignants.
- quinze représentants de parents d'élèves.

Siégeant avec voix consultative:

- le chef d'établissement.
- le chef des services administratifs et financiers.
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence.

Par ailleurs, des représentants des autres personnels qui exercent dans l'école peuvent assister, également avec voix consultative, au conseil d'école. Le président, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Attributions:

Le Conseil d'École adopte le règlement intérieur de l'école qui définit les droits et devoirs des membres de la communauté scolaire sur proposition de la Directrice d'école.

Ce conseil est consulté pour avis sur les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école notamment sur:

- Les structures pédagogiques.
- L'organisation du temps scolaire et du calendrier scolaire.
- Le projet d'école sur proposition du conseil des maîtres.
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement.
- Les conditions d'aménagement de la scolarisation des enfants handicapés en prenant en compte les contraintes locales.
- Les projets et l'organisation des classes de découverte.
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques.
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

2- Approbation du compte rendu du 3^{ème} conseil de l'année 2018-2019

Le compte rendu du 3^{ème} conseil d'école de l'année 2018-2019 a été envoyé aux membres du conseil d'école. Aucune modification n'a été apportée. Le compte rendu du 3^{ème} conseil d'école de l'année 2018-2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3- Bilan de la rentrée 2019-2020 :

La rentrée scolaire s'est déroulée de façon échelonnée pour la 5^{ème} année consécutive.

Tous les enseignants français étaient à leurs postes. Trois enseignants de langue arabe sont arrivés au cours des premières semaines. Le bilan de l'équipe pédagogique est positif.

Comme prévu, le 1^{er} degré est désormais réparti sur 3 bâtiments accueillant chacun un cycle de l'école primaire. L'établissement comporte 30 classes (5 classes au cycle 1 ; 15 classes au cycle 2; 10 au cycle 3) et accueille 823 élèves.

Equipe pédagogique :

A la rentrée 2019, l'équipe pédagogique a évolué comme suit :

Deux nouveaux PE en CM1:

Nathalie COULOUBALY, PE titulaire recrutée locale

Lucie ROULIERE, PE recrutée locale

Deux nouveaux professeurs de langue arabe :

Mustapha AIT BASSOU

Hicham HADANA

Le 3^{ème} poste n'ayant pas été pourvu suite au refus de l'enseignant recruté, Madame Souad KAZOUINI, enseignante de langue arabe retraitée qui a exercé 20 ans dans l'établissement, a repris ce poste pour un an, Madame LIBRE la remercie vivement.

Une nouvelle ASEM à ½ temps :

Nathalie PIRAULT

Ce recrutement fait suite au départ de Guylaine JOUSSET (ASEM à temps complet) en février 2019 et dont le poste a été attribué à Nathalie BOUSSETTA, ASEM à temps partiel dans l'établissement depuis longue date.

Mme PIRAULT effectuait des vacances d'ASEM avant d'être recruté sur ce poste.

Un responsable de communication :

Jérémy BEAUBET a été recruté par la cité scolaire. Monsieur BEAUBET a pour mission d'informer, de communiquer et de mettre en valeur ce qui est fait au sein du lycée français de Marrakech. Outre le site internet de la cité scolaire Hugo-Renoir, l'établissement dispose désormais d'une page Facebook, d'un compte Twitter et d'un compte Instagram.

L'école Renoir dispose donc à ce jour de 30 classes pour:

- 18 PE résidents
- 12 PE recrutés locaux
- 8 professeurs de langue arabe dont 7 sont détachés du Ministère de l'Education Nationale Marocain
- 5 ASEM dont 3 à ½ temps.
- 2 aides bibliothécaires à ½ temps.
- 2 Secrétaires
- 1 directrice expatriée

Effectifs :

Cycle 1(maternelle) : 137 élèves 4 de plus que l'année dernière.

Cycle 2 (CP-CE1-CE2) : 399

Cycle 3 (CM 1 et 2) : 287

Répartition par niveau de classe :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Moyenne élèves/classe
MS	55	55	53	53	26.5
GS	61	77	80	84	28
CP	130	129	121	124	24.8
CE1	117	137	132	138	27.6
CE2	150	122	140	137	27.4
CM1	123	147	133	144	28.8
CM2	145	137	148	143	28.6

Admissions :

Nouveaux inscrits en début d'année 2019-2020 : 191 élèves ont été admis, dont 56 sur test-concours, soit 29.32%

Des élèves ont été admis sur test concours dans tous les niveaux sauf en CE2

	2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020	
	Nouvelles admissions	Dont tests concours	Nouvelles admissions	Dont tests concours	Nouvelles admissions	Dont tests concours	Nouvelles admissions	Dont tests concours
MS	55	27	55	25	53	15	52	24
GS	4	3	25	6	31	10	32	6
CP	55	13	75	19	49	11	48	18
CE1	12	7	14	4	9	1	15	1
CE2	13	0	8	2	15	3	15	0
CM1	14	1	9	0	21	4	11	1
CM2	14	12	22	8	11	0	18	6

En 2017-2018

804 élèves dont :
- 65,05% français soit 523 français dont 163 binationaux.
- 32,46 % d'élèves marocains avec 261 élèves
- 2,49% étrangers.

En 2018-2019

807 élèves dont :

- 63,69% français soit 514 français dont 204 binationaux.
- 33,46 % d'élèves marocains avec 270 élèves
- 2,85% étrangers soit 23 élèves.

En 2019-2020

823 élèves dont :

- 62,58% français soit 515 français dont 233 binationaux.
- 34,14 % d'élèves marocains avec 281 élèves
- 3,28% étrangers soit 27 élèves.

De façon générale, les chiffres sont stables, même si l'augmentation du nombre d'élèves semble davantage se situer au niveau du nombre d'élèves marocains et binationaux.

Nouvelle organisation pédagogique des apprentissages :

Tous les élèves ont désormais 26h de classe par semaine. Ils sont tous libérés le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Les élèves de la MS au CP ont 3 heures d'enseignement de la langue arabe par semaine. Les élèves du CE1 au CM2, voient s'ajouter à ces 3 heures d'enseignement de la langue arabe, 2 heures de co-enseignement français-arabe ou anglais-arabe dispensées par les enseignants de français et de langue arabe conjointement dans la classe.

A ce stade, alors que les habitudes commencent à peine à s'installer, nous ne sommes pas en mesure d'effectuer un bilan de cette nouvelle organisation. Dès que nous aurons un peu de recul nous pourrions évaluer ce changement.

Formation:

Outre le plan de formation continue de la zone Maroc, cette année, deux enseignantes sont inscrites à la formation d'Executive Master, formation des professeurs du 1^{er} degré, organisée par l'Université Internationale de Rabat en partenariat avec l'Académie de Nancy-Metz. Lors des absences pour formation de ces deux enseignantes, les remplacements sont effectués par les deux mêmes vacataires.

L'établissement partage avec l'école Majorelle (OSUI) un vivier de personnes vacataires formées pour effectuer le remplacement des enseignants absents sur les deux établissements. Cette année encore, ce vivier est restreint.

Une campagne de recrutement a été lancée en juin 2019. Deux personnes sont actuellement en formation bénévole à Renoir. Cette formation s'articule en deux temps, d'abord une phase d'observation de sept semaines (1 semaine dans chaque niveau), puis sept semaines passées dans deux classes en particulier. La Directrice effectue à l'issue de cette formation une visite afin de valider les compétences des personnes formées. Anne LAMBLING et Nathalie COULOUBALY épauleront ces vacataires qui entrent dans le métier.

Prise en charge des enfants à besoins particuliers et de la difficulté scolaire :

Neuf élèves bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), huit d'entre eux sont accompagnés par une ASESH (Accompagnant à la Scolarité des Elèves en situation de Handicap).

Neuf élèves disposent d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP), outil pluriannuel à visée pédagogique, qui liste les aménagements mis en place en classe pour pallier aux difficultés rencontrées par ces élèves.

Les propositions de mises en place de Projet Personnalisé de Réussites Educatives (PPRE) ont débuté. Pour rappel, le PPRE est une action spécifique d'aide intensive de courte durée, proposée par les enseignants.

Par ailleurs, Sophie STALDER, enseignante ressource basée à Casablanca passera six semaines dans l'établissement, contre sept l'an passé, fait dommageable car le nombre d'élèves en difficulté ne diminue pas, afin de :

- réaliser des observations en classe à la demande des enseignants

- programmer les réunions d'Equipe de Suivi de la Scolarité (ESS) pour les élèves bénéficiant d'un Projet Personnalisé de scolarisation (PPS).

4- Règlement intérieur

Compte tenu de la mise en place de la nouvelle organisation du temps scolaire, le règlement intérieur avait été modifié lors du précédent conseil d'école de juin 2019. Aucune modification n'a été apportée à ce jour.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5- Travaux, sécurité

❖ Sécurité :

L'établissement dispose d'un *Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)* dont les données administratives ont été actualisées suite aux nouveautés de la rentrée 2019 (nouveaux bâtiments, nouveaux personnels, nouveaux accès).

❖ Travaux :

Cet été, la 1^{ère} phase des travaux de restructuration de la cité scolaire est arrivée à son terme avec la livraison de la nouvelle école maternelle et du bâtiment scientifique. Toutefois, ces deux bâtiments présentent encore des réserves liées à des demandes de rectification ou à des travaux de finition qui n'ont pas pu être effectués dans les temps. L'entreprise de construction ayant la charge de ces bâtiments intervient donc encore durant les périodes de congés scolaires.

La seconde phase de restructuration qui consiste en la construction d'un bâtiment administratif au centre de la cité scolaire, la construction d'une médiathèque partagée avec l'Institut Français de Marrakech à la place de la salle polyvalente et la rénovation du bâtiment de Renoir 1 devrait débiter prochainement.

Les travaux de nettoyage et de sécurisation de la zone de récréation des classes de CM située dans le fond de la cité scolaire, derrière le nouveau bâtiment scientifique, viennent d'être achevés. Les classes devraient pouvoir s'y rendre très prochainement.

L'ensemble des travaux devrait être fini courant 2021.

Monsieur Le consul suite à sa visite sur site avec le monsieur le sénateur CADIC précise que ce dernier est fortement impliqué et qu'il est très conscient des efforts financiers faits par les parents.

6- Projet d'école et actions pédagogiques prévues :

Le projet d'école est 2016-2019 est arrivé à son terme. Un nouveau projet d'école doit être élaboré. Celui-ci devant s'inscrire dans le projet d'établissement de la cité scolaire, sa rédaction a été repoussée. Le personnel de la cité scolaire est actuellement consulté afin de donner son avis sur l'existant, fournir des pistes de réflexion et proposer sa collaboration à la rédaction du nouveau projet d'établissement.

Bien entendu, les pratiques pédagogiques mises en place grâce au projet d'école 2016-2019 ont été maintenues. Ainsi, on retrouve cette année :

- Une communication numérique qui vise toujours à améliorer la communication avec les familles : Jeunes reporters internationaux, blog de classe, blog de voyage, mail du vendredi, ...
- Les procédés pédagogiques qui mettent l'élève en activité de construction de son savoir : contrats, plans de travail, la manipulation en mathématiques, les débats, les rencontres sportives, les projets (Sciences CM2-6^{ème}), les défis : Rallye lecture.fr, Matheros
- La mise en place d'une formation aux « premiers secours » conformément à une progression d'école. Jérôme TASCHE, formateur au PCS1 interviendra dans toutes les classes du 1^{er} degré afin d'aborder avec les élèves les « Gestes Qui Sauvent » (GQS). Le premier atelier a eu lieu le

matin même avec la classe de CM2 D. Monsieur TASCHEZ précise que la séance s'est bien passé, que les élèves sont satisfaits et demandeurs.

- Dans le cadre du Parcours en Education Artistique et Culturelle (PEAC) : des décloisonnements, des chorales, des expositions (Etend'Arts), des spectacles de fin d'année,...
- La semaine de la langue arabe du 12 au 18 décembre
- Les classes transplantées envisagées :
 - CE1 D de Mme JAY et CE2 A de Mme POIRETTE : Mohammedia du 15 au 19 juin 2020
 - CE2 B de M. BAYLE et CE2 E de Mme SOUFI : Oualidia du 16 au 20 mars 2020
 - CM1 A de Mme AZNHAOURI et CM1 B de Mme COULOUBALY : Oukaimeden du 23 au 27 mars 2020
 - CM1 E de Mme ROULIERE et CM2 E de Mme HEYD : Oukaimeden du 15 au 19 juin 2020
 - CM2 A de Mme PAILLE et CM2C de Mme MOUNIR : Oukaimeden du 06 au 10 avril 2020
 - CM2 B de Mme GRAVOULET et CM2 D de Mme BOUABDELLI : Oualidia du 08 au 12 juin 2020

Soit 12 classes concernées dont toutes les classes de CM2.

Madame LIBRE précise que la réalisation de ces classes transplantées est soumise à certaines conditions. Le budget doit être accepté, les familles doivent avoir payé le séjour avant le départ et un maximum d'élèves d'une classe doit partir. Les raisons financières ne doivent pas être un frein pour les familles, en effet la caisse des écoles (association des écoles françaises au Maroc basée à Casablanca) et la coopérative viennent en aide aux familles en difficulté.

Parallèlement à cela, d'autres actions **pédagogiques sont prévues :**

- Les Jeunes Reporters Internationaux pris en charge par Céline HAILAK
- Le cross de la Cité scolaire prévu le 3 décembre 2019
- Le goûter de Noël prévu le jeudi 19 décembre matin avec les associations des parents d'élèves
- Les élevages et l'entretien du coin nature (poules, têtards) par les CP. Madame MELINETTE enseignante au CP explique que c'est un moyen pour les élèves de découvrir l'évolution d'un œuf (couveuse, éclosion ...)
- La participation au prix littéraire des Incorruptibles en MS et GS
- Les projets de correspondance :
 - GS C : projet d'échange de correspondance avec une classe en France
 - CPA : correspondance avec une classe de Rabat.
- La semaine de la langue arabe du 12 au 18 décembre 2019 avec une matinée festive en présence des associations de parents d'élèves le 13 décembre et une exposition ouverte aux familles le 18 décembre 2019

D'autres projets verront le jour tout au long de l'année à partir des réflexions réalisées en classe, par niveau, par cycle et en fonction des propositions.

7- Coopérative scolaire

Intervention de Madame Stéphanie REVOLE, secrétaire de l'ACSM

La section ACSM Renoir a choisi de solliciter de nouveau les familles dans le cadre d'une souscription volontaire, un mot a été remis aux élèves, afin de reconstituer le capital financier qui permet, entre autres de financer:

- les départs en classes transplantées des élèves dont les familles rencontrent des difficultés
- les projets, sorties et actions pédagogiques (atelier cuisine, fête des mères...)

Conformément au règlement, la section ASCM Renoir ne finance pas les achats de matériel qui doivent être financés par l'établissement.

L'appel à souscription volontaire n'étant pas achevé, il n'y a pas de données supplémentaires à celles fournies lors du dernier conseil d'école de juin 2019. Cependant il est à noter que les aides allouées aux classes transplantées augmentent d'année en année.

Pour 2018/2019 la coopérative scolaire a reçu 44890 Dhs, chaque dirham reçu donne lieu à un reçu nominatif pour la traçabilité. Les charges éducatives se sont élevées à 67 564 Dhs dont 49 075 Dhs alloués à l'aide aux classes transplantées.

L'ACSM reste à la disposition de toute personne qui souhaiterait voir les comptes.

8- USEP

Intervention de madame Gaëlle AZNHAOURI, secrétaire de l'association USEP Renoir

Le bureau de l'USEP se compose de 3 personnes : Caroline SOUFI présidente, Anne Laure BAHMAD trésorière et Gaëlle AZNHAOURI secrétaire et a depuis cette année une coordinatrice Lucie Roulière.

Ces personnes sont bénévoles et s'occupent de l'organisation générale de l'USEP, la gestion des activités du mercredi après-midi (inscription, présence au niveau des entrées et sorties des élèves, accompagnement de l'équipe d'animateurs). Elles font également le lien au niveau des organisations sportives entre les 2 écoles de Marrakech Renoir et Majorelle et au niveau des rencontres nationales.

a- Les activités du mercredi après-midi

Elles ont commencé le 1^{er} octobre 2019 et se termineront le 22 janvier 2020, ce qui fait 12 séances. Un second semestre sera prévu avec également 12 séances.

16 activités différentes sont proposées pour les élèves de la MS au CM2 :

CIRQUE, BALLE AU PIED, JUDO, GYMNASTIQUE, CUISINE, GOLF, INFORMATIQUE, DANSE, JEUX D'ÉCHECS, KARATÉ, BASKET-BALL, MULTI-ACCUEIL, ROLLERS, HANDBALL, ARTS de la SCÈNE (théâtre, yoga), ARTS PLASTIQUES

Les animateurs sont en majorité de jeunes animateurs sportifs ou en poursuite d'études. Nous recevons des CV et nous les rencontrons en amont. Nous proposons aussi à certains collègues qui souhaitent animer des ateliers en fonction de leurs compétences. Il y a également des professionnels qui encadrent des ateliers (gym, danse, échecs, yoga).

Il y a 2 créneaux par mercredi après-midi de une heure trente, le premier créneau est de 14H00 à 15h30 et le deuxième de 15h45 à 17h15.

- ✓ Une modification des horaires a été faite pour permettre de s'accorder avec les horaires de la cantine.
- ✓ Le respect des heures est primordial, pour le bon fonctionnement des ateliers et pour la bonne gestion des déplacements dans l'établissement (activités souvent éloignées les unes des autres).
- ✓ Il s'agit d'activités « extra-scolaire » et donc non obligatoires, le non-respect de l'atelier pour cause d'indiscipline sera sanctionné par un renvoi de l'activité.

Pour nous joindre, il y a le relais du secrétariat de l'école qui nous transfère toutes les demandes. Nous avons une adresse mail usep.renoir@gmail.com. Nous répondons à vos mails, mais nous avons aussi notre gestion de classe. Une liste des adresses mails a été mise en place grâce au travail des secrétaires pour vous communiquer d'éventuelles informations.

Cette année, il y a 301 inscriptions qui concernent 223 élèves.

b- Les événements au niveau national.

TRAIL USEP de Bouskoura.

51 élèves de CM1 participeront au Trail qui se déroulera du 30 novembre au 1^{er} décembre. L'hébergement est prévu dans les familles. Ce weekend est aussi un moment de rencontre avec les élèves de Tanger, Casablanca et Rabat.

Participation au marathon de Marrakech

Les élèves de Renoir de CM2/CM1 pourront selon leur performance sportive participer au relais USEP des 3.6 km le dimanche 26 janvier au matin. L'année dernière cette rencontre a rassemblé environ 300 élèves.

Rencontre OVALIDES 30/31 mai

Rencontre organisée par les 2 associations USEP Renoir et Majorelle.

c- Les rencontre inter-école (Majorelle/ Renoir)

Il est prévu des rencontres entre CE1 des 2 écoles. Seront également proposées des rencontres pour les maternelles organisées par des élèves de CM1.

A la fin de des interventions de mesdames REVOLE et AZNHAOURI, madame LIBRE remercie vivement tous ces collègues qui s'investissent.

9- Questions des représentants de parents d'élèves

Avant d'aborder les questions, madame LIBRE félicite les parents d'élèves sur le respect des délais pour lui transmettre leurs questions. Elle rappelle qu'une question traite d'un objet précis exprimé sous la forme interrogative. Une phrase déclarative n'est pas une question. Le conseil d'école n'est pas une instance qui a vocation à dissenter sur un sujet.

Questions communes aux représentants de parents d'élèves :

1/ Mise en place de l'EMILE :

- Réforme de l'enseignement de la langue arabe : Quel est le bilan du projet EMILE pour ce début d'année ? Quelles perspectives ?
- La mise en place du programme EMILE s'est elle bien passée ? (Points positifs et/ou négatifs)
- Demande d'informations sur le programme Emil (objectifs déroulement et contenu)

*Une partie de la réponse a été donné précédemment, mais notons une fois de plus que c'est trop tôt pour faire un bilan. La mise en place est effective mais c'est un investissement lourd pour les enseignants
L'ensemble des parents présents semblent satisfaits, les retours des enfants sont positifs.*

2/ Accès bâtiment cycle 2 :

- Quelles solutions seront apportées pour une meilleure fluidité à la sortie de Renoir coté institut?
- Sécurité aux abords de l'entrée de Renoir 2 (stationnement des voitures en zone interdite etc...).
- La gestion de la sortie des élèves particulièrement CP-CE1-CE2

A ce jour, des barrières ont été installées afin de canaliser les flux. L'établissement remercie les familles qui font preuve d'intelligence et de citoyenneté. 400 enfants sont concernés par l'entrée et la sortie à Renoir 2.

Un représentant de parents d'élèves se demande quel est le rôle de la police qui ferme les yeux sur le stationnement gênant.

Monsieur le Consul précise que la police est là pour la sécurité, elle a un rôle de protection, mais même si nous exprimons nos besoins, nous ne pouvons pas nous substituer à la gestion de leur personnel.

Une enseignante se demande quel rôle pourrait avoir les associations de parents d'élèves, n'y aurait-il pas des projets à envisager ? Question que monsieur le Consul propose aux associations de s'approprier.

3/ Restauration scolaire :

- Eclaircissements sur : la diversification des menus, la qualité des repas, la quantité servie et le respect d'une nutrition équilibrée. - Encadrement et activités proposées aux différentes classes d'âge - Communication avec les parents concernés par la cantine et tarification ? Les représentants des parents peuvent-ils avoir accès à la cantine ? Hygiène : clarification sur l'incident (intoxication alimentaire) du jeudi 26/09/219
- Présence d'un parent membre d'une association durant la pause méridienne (au sein de la cantine et des zones d'activité).

Une commission de restauration scolaire a eu lieu le mardi 05 novembre en présence des représentants de parents d'élèves qui ont transmis leurs questionnements auxquels ProxiRest, Adal-Educ ont répondu.

4/ Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers :

Existe-t-il une base de données d'ASESH (AVS)? Quels sont les critères de leur recrutement ? Quel statut pour ce personnel ?

- PAP et AVS mise en place, délais, communication avec les parents et l'équipe pédagogique

Il n'existe pas de base de données d'ASESH. Lorsqu'un besoin se présente l'établissement fournit aux familles les coordonnées de personnes disponibles ayant déjà donné satisfaction auprès d'autres élèves ainsi que celles dont la candidature semble convenir.

Les ASESH sont employés par les familles. Il s'agit d'un contrat entre l'ASESH et la famille. L'établissement essaye de faciliter les démarches en recensant les candidatures afin de les envoyer aux familles. Il est à noter que le contrat des ASESH est précaire, il s'agit de contrat avec peu d'heure pour une rémunération faible, 50 Dhs par heure à Marrakech, pour information à Rabat et Casablanca le taux horaire se situe entre 70 et 100 Dhs.

5/ Festivités :

- Autorisation de l'école pour que les enfants puissent se déguiser lors du mardi gras (ou à une autre date) et possibilité d'organiser une kermesse!

- évènements ponctuels qui sont concernés ? Possibilités d'actions et d'investissements... (cross Achoura Noël)

Compte tenu de la date d'Achoura très rapprochée de la rentrée des classes, cela n'a pas été fêté dans l'établissement. Comme dit précédemment une matinée festive aura lieu lors de la semaine de la langue arabe. A ce jour, aucun carnaval n'est prévu. Monsieur FILIPOZZI reviendra sur ce sujet au moment voulu.

Questions UCPE :

1/Point sur les évaluations auprès des élèves de CP et de CE1

Les évaluations diagnostiques de CP et CE1 ont été passées. Les résultats sont en cours de traitement.

2/ Y a-t-il une évaluation diagnostique de la langue arabe en début d'année comme c'est le cas en français et en maths ?

Non, il n'y a pas d'évaluations diagnostiques communes en langue arabe.

3/ Situation des élèves en difficultés : Quelles mesures d'accompagnement et quelle communication avec les parents ?

Cf. corps du CE

4/ Mesures de sensibilisation contre le harcèlement scolaire à Renoir ?

Cf. PV du CE du 24 octobre 2018, PV de la CE du 19 juin 2019 et participation prévue au concours « Non au harcèlement » organisé par le Ministère de l'Education Nationale.

Une enseignante précise que ce sujet est au programme et de ce fait il est traité en classe par tous et pour tous.

5/ USEP : Organisation générale et communication avec les parents

Cf. corps du CE

6/ Etat d'avancement actuel des travaux dans la Cité Scolaire et impacts sur les frais de scolarité ?

Cf. corps du CE concernant l'état d'avancement des travaux.

Pour les frais de scolarité cela relève du conseil d'établissement, une réunion est prévue avec les représentants des parents d'élèves la semaine prochaine.

7/ Place des parents dans la communauté éducative de la Cité Scolaire

Les parents sont des partenaires à part entière de la communauté éducative de la cité scolaire. Il y a une problématique liée à la participation des parents aux élections : comment les investir plus et comment l'établissement peut-il aider dans ce sens ? Les enseignants sensibilisent les élèves. Mais malheureusement,

comme le note un représentant de parent d'élèves, les parents tendent à se rapprocher des associations uniquement lorsqu'ils ont des problèmes.

Questions APEMA :

1/Possibilité de mettre en place un abri coté Renoir 2 pour protéger les enfants du soleil ou de la pluie lorsqu'ils attendent leurs parents à la sortie des classes.

L'établissement n'a pas le droit de réaliser de telles installations à l'extérieur du bâtiment, sur le territoire de la commune de Marrakech qui tolère déjà les barrières installées au cycle 2 pour canaliser les flux.

2/Trop peu d'abris pour protéger les enfants du soleil côté maternelle. Possibilité de mettre des toiles tendues ?

A ce jour, le bâtiment et la cour ne sont pas encore entièrement réceptionnés. Nous allons vivre quelques mois avant d'engager de tels travaux et frais supplémentaires. Les usagers, notent que, maintenant que la luminosité diminue, la cour de récréation est froide.

3/Faut-il prévoir un garde-corps à l'étage du bâtiment des maternelles ?

Le bâtiment a été conçu dans le respect des normes de sécurité pour l'accueil d'enfants d'école maternelle, au départ il n'était pas prévu mais il vient d'être mis en place.

4/ Prévoir des éclairages dans les cours pour l'arrivée des enfants le matin quand il fait encore nuit.

Bien entendu, les vérifications vont être effectuées dans les jours qui viennent.

5/ Créer un groupe d'enfants "médiateurs" pour les petits litiges.

Pas cette année. Il a été choisi de plutôt faire appel aux principes de communication non violente tels que les messages clairs. Dans un premier temps les élèves règlent seuls leur problèmes et ensuite au besoin font appel à un adulte.

6/Voir si le temps consacrer aux devoirs en Cm2 et 6ème pourrait être harmonisé et progressif.

Pour ce qui concerne les CM2, le travail à la maison porte sur des leçons et des recherches. Une enseignante rappelle que les devoirs au 1^{er} degré ne sont pas obligatoires. Monsieur FILIPOZZI indique que pour l'instant aucun retour n'a été fait mais bientôt auront lieu les conseils de classe des 6èmes, il fera alors un point à ce moment-là.

Questions Convergence et progrès :

1/ USEP intervenants recrutements compétences programme et fréquentation

Cf. corps du CE

2/ coopérative scolaire budget récolté projet d'école dépenses et informations aux parents

Cf. corps du CE

3/ travaux prévus notamment sur le trajet pris par les enfants pour se rendre à la piscine

Monsieur BRUNEL annonce que des choses ont été faites pour ce chemin.

4/ l'hygiène des WC, savon et papier hygiénique...

Cf. PV CE du 20 mars 2019

Dates à retenir

- Conseil d'école n°2 : semaine du 09 mars 2020
- Conseil d'école n°3 : semaine du 15 juin 2020

Le Conseil d'Ecole est clos à 19h25, madame LIBRE remercie l'ensemble de l'assemblée pour son écoute et sa participation et monsieur le Consul Général de France pour sa présence.